

Pays de la Loire, Vendée  
Vix  
Île de Charouin

## Maison ; île de Charouin

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002443

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : recensé

### Désignation

Dénomination : maison

Parties constituantes non étudiées : jardin

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : 1836, K, 1417 ; 2019, ZB, 34

### Historique

Une petite habitation, appelée "hutte du Sablon ou Bouée des Glas", apparaît à cet endroit sur le plan cadastral de 1836. Elle appartient alors à Pierre-François Delan (1793-1871), marié en 1824 avec Marguerite Bouhier, et qui reconstruit sa maison en 1842. Après lui, la maison est acquise par Jacques Chabot (1847-1883), journalier et charpentier, marié à Henriette Martineau (1843-1936). Il donne son nom à cette pointe orientale de l'île de Charouin, la "pointe à Chabot". La maison passe ensuite à son fils, Alphonse Chabot (1875-1963), époux d'Augustine Auger, lequel fait reconstruire l'habitation en 1932, tout en habitant à L'Île-d'Elle depuis 1911 environ. Vivent alors dans la maison son fils, Achille (1902-1980), charpentier, son épouse, Alice Ferron (1904-2008), couturière, et leurs enfants.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1932 (daté par source)

### Description

La maison, isolée dans les marais de l'île de Charouin, est située au bord de la Vieille Sèvre, près de la pointe orientale de l'île. Construite sur une petite élévation de terre, qui la met à l'abri de l'inondation, elle est en simple rez-de-chaussée et présente quatre baies en façade.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans

### Typologies et état de conservation

Typologies : Maison indépendante

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AD85 ; 3 P 3392 à 3401, 3725. 1837-1971 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Vix.**  
Archives départementales de la Vendée ; 3 P 3392 à 3401, 3725 (complétés par les registres conservés en mairie). **1837-1971 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Vix.**
- **Entretien avec Gabrielle Bénêteau née Renaudeau (1908-2013), habitante de Drapelle (Vix), avril 2004.**  
Entretien avec Gabrielle Bénêteau née Renaudeau (1908-2013), habitante de Drapelle (Vix), avril 2004.

### Documents figurés

- **AD85 ; 3 P 303. 1836 : plan cadastral de Vix.**  
**Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

## Illustrations



La hutte de la Bouée des Glas  
sur le plan cadastral de 1836.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198501705NUCA



La maison vue depuis l'est.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198503543NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Vix : présentation de la commune (IA85002141) Pays de la Loire, Vendée, Vix

Maisons, fermes : l'habitat à Vix (IA85002142) Pays de la Loire, Vendée, Vix

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



La hutte de la Bouée des Glas sur le plan cadastral de 1836.

Référence du document reproduit :

- **AD85 ; 3 P 303. 1836 : plan cadastral de Vix.**  
**Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

IVR52\_20198501705NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



La maison vue depuis l'est.

IVR52\_20198503543NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés